

---

---

## Protection des cours d'eau en milieu agricole

<b>THÈME</b>	<b>Contamination</b> /Agriculture et industries
<b>LOCALISATION</b>	MRC des Basques
<b>PROMOTEUR</b>	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et Syndicat de l'UPA Des Islets
<b>IMPLICATION DE LA ZIP</b>	Appui et partenariat

---

### OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Favoriser la protection des sols et de l'eau en milieu agricole dans le secteur des Basques.

### PROBLÉMATIQUE

L'eau est une ressource essentielle pour toutes activités agricoles. Que ce soit pour la production végétale ou encore l'élevage d'animaux, l'eau doit être disponible en qualité et en quantité suffisante. La protection de cette ressource est donc une préoccupation majeure pour les agriculteurs et les agricultrices.

Certains agriculteurs sont aux prises avec des problèmes d'érosion et font face à des pertes de sols importantes. Les particules de sol sont entraînées vers les cours d'eau avec les matières fertilisantes qui ont été épandues. Certains de ces cours d'eau se retrouvent au fil du temps obstrués et ne font plus leur travail efficacement. Les pertes de sols et l'obstruction des cours d'eau entraînent des coûts importants pour les agriculteurs : pertes de superficies cultivables, travaux d'entretien et d'aménagement des fossés et des cours d'eau plus fréquents. Au Québec, le coût relié aux pertes de sol par l'érosion hydrique peut atteindre de 5 à 17 millions de dollars par an. Ces pertes peuvent également se chiffrer à quelques dizaines de kilogrammes de sols jusqu'à environ 30 tonnes métriques par hectare par an. Selon des études, en modifiant certaines pratiques culturales, nous pourrions réduire les pertes de sol de près de 50 % sans affecter les revenus à la ferme. Des solutions peuvent donc être envisagées afin de conserver les sols mais celles-ci sont souvent mal connues par les agriculteurs. Les résultats du portrait agroenvironnemental du Bas-Saint-Laurent réalisé en 1998-1999 démontrent l'importance de maintenir une bande riveraine de protection en bordure des cours d'eau pour réduire les risques d'atteinte à la qualité de l'eau par les matières fertilisantes.

Le syndicat de base de l'UPA Des Islets qui représente près de 220 entreprises agricoles dans le secteur des Basques a identifié la protection de l'eau dans ses priorités pour les prochaines années. Par ce projet, le syndicat Des Islets, en collaboration avec la Fédération régionale de l'UPA du Bas-Saint-Laurent veut supporter les agriculteurs dans l'adoption de pratiques de conservation des sols et de l'eau pour réduire l'érosion et les pertes de sols vers les cours d'eau. Le projet permettra, pour les entreprises intéressées, de dresser un portrait de la situation de la ferme, d'identifier les zones à risque et de proposer des mesures de protection. De plus, d'ici 2005, l'accès des animaux aux cours d'eau sera interdit. Le syndicat de l'UPA Des Islets veut également s'assurer que les éleveurs des Basques ont à leur disposition des systèmes d'abreuvoirs adéquats pour les animaux en retrait des cours d'eau.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- (1) **Acquérir une meilleure connaissance** de l'état des rives des cours d'eau en milieu agricole dans la MRC des Basques et des potentiels de mise en valeur;
- (2) **Développer une méthodologie de caractérisation des cours d'eau en milieu agricole** efficace et peu coûteuse, applicable à l'ensemble du milieu agricole des Basques, voire à d'autres bassins versants du Bas-Saint-Laurent;
- (3) **Atténuer les impacts négatifs des activités agricoles** sur le milieu hydrique;
- (4) **Engager davantage les producteurs agricoles dans une démarche agroenvironnementale** favorable au milieu hydrique, en leur démontrant concrètement les nombreux avantages qu'ils peuvent en retirer et en leur fournissant les outils nécessaires;
- (5) **Améliorer le partenariat et le maillage** entre les intervenants du milieu agricole et ceux du milieu environnemental, faunique ou autres;
- (6) **Informé et sensibiliser** la communauté agricole et la population en général sur les problématiques touchant les cours d'eau en milieu agricole et sur les efforts déployés par les producteurs et les intervenants du monde agricole pour atténuer les impacts.

## DESCRIPTION DU PROJET

### Phase I (2002-2003) :

- 1) Détermination et mobilisation des agriculteurs situés dans la MRC des Basques;
- 2) Élaboration d'une grille de caractérisation des cours d'eau;
- 3) Caractérisation des fermes;
- 4) Inventaire et caractérisation des cours d'eau verbalisés, fossés de drainage et plans d'eau sur les terres des producteurs agricoles participants;
- 5) Analyses, diagnostic et recommandations de protection et de mise en valeur des cours d'eau et plans d'eau;
- 6) Réalisation d'un *Cahier du producteur* à l'intention de chacun des producteurs participants;
- 7) Organisation d'une soirée hommage pour honorer les agriculteurs participants à la démarche de protection volontaire et diffusion publique du projet;
- 8) Organisation d'une formation sur la protection de la bande riveraine pour les agriculteurs participants;
- 9) Évaluation et bonification de la démarche utilisée (mobilisation des agriculteurs, grille de caractérisation, recommandations, cahier, communication entre les partenaires, etc.);
- 10) Recherche de financement pour la réalisation des aménagements de protection et de mise en valeur pour la phase II du projet.

### Phase II (2003-2004) :

Une seconde phase pourra être mise en œuvre si le financement est assuré, pour réaliser les aménagements proposés et poursuivre la formation des agriculteurs participants.

## **FAISABILITÉ**

Ce projet permettra d'accélérer l'adoption de pratiques de conservation en milieu agricole et d'offrir aux agriculteurs des solutions aux problèmes d'érosion qui auront été observés. Le projet permettra de diminuer la pression des activités agricoles sur les ressources hydriques. L'un des éléments intéressants de ce projet est la formation des agriculteurs sur l'aménagement et l'entretien d'une bande riveraine de protection. Nous voulons nous assurer qu'une fois le projet complété, les pratiques et aménagements mis en place seront maintenus et que les agriculteurs seront outillés et bien formés pour faire face à d'autres situations semblables.

Les principaux défis résident dans le financement du projet de même que dans la mobilisation et la participation des agriculteurs.

## **PARTENAIRES POTENTIELS**

Les principaux partenaires du milieu, identifiables à ce jour, sont :

- Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent (Conseil de développement de l'Agriculture du Québec, CDAQ) ;
- Syndicat de l'UPA Des Islets ;
- Club agroenvironnemental Groupe Pousse-Vert ;
- Club-conseil Sols Vivants ;
- Producteurs agricoles participants (environ 20 entreprises) ;
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a inclus ce projet dans son plan d'action en agroenvironnement et a pu obtenir du financement du Conseil pour le Développement de l'Agriculture du Québec pour une partie du projet soit :

- Coordination et planification;
- Mobilisation des agriculteurs;
- Élaboration de la grille de caractérisation;
- Caractérisation des entreprises et des cours d'eau pour les non-membres des clubs-conseils;
- Réalisation des cahiers des producteurs;
- Organisation de l'événement hommage, de la diffusion publique du projet et de la formation;
- Recherche de financement.

Les clubs-conseils seront mis à contribution pour leur relation privilégiée avec les agriculteurs, leur connaissance du milieu et leur expertise au niveau du diagnostic agroenvironnemental et des pratiques de protection des ressources eau et sol. Leur contribution sera sollicitée sous forme de ressources humaines pour l'élaboration de la grille et pour la caractérisation des cours d'eau.

La contribution du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire sera sollicitée sous forme d'aide pour la recherche de financement pour la suite du projet et pour sa participation à l'organisation de l'événement hommage et diffusion publique.

Il sera possible d'impliquer les partenaires à d'autres volets du projet pour ceux qui en manifesteront le désir.

## COÛTS DE RÉALISATION

- Coordination	\$ 5 000,00
- Détermination et mobilisation des agriculteurs :	\$ 3 000,00
- Élaboration d'une grille de caractérisation et validation :	\$ 3 600,00
- Caractérisation des fermes :	\$ 3 600,00
- Inventaire et caractérisation des cours d'eau :	\$ 7 000,00
- Analyses et recommandations de protection :	\$ 3 000,00
- Réalisation d'un <i>Cahier du producteur</i> :	\$ 2 500,00
- Organisation d'une soirée hommage et diffusion publique:	\$ 2 000,00
- Formation des agriculteurs :	\$ 2 000,00

**TOTAL** **\$ 31 700,00**

## ÉCHÉANCE DU PROJET

- Détermination et mobilisation des agriculteurs :	Hiver 2003
- Élaboration d'une grille de caractérisation et validation :	Hiver 2003
- Caractérisation des fermes :	Hiver- Printemps 2003
- Inventaire et caractérisation des cours d'eau :	Printemps- été 2003
- Analyses et recommandations de protection :	Été 2003
- Réalisation d'un <i>Cahier du producteur</i> :	Été 2003
- Organisation d'une soirée hommage et diffusion publique:	Automne 2003
- Formation des agriculteurs :	Été- automne 2003
- Évaluation et bonification de la démarche :	Hiver 2004
- Recherche de financement :	Hiver 2003

## INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre d'entreprises agricoles participantes;
- Nombre de cahiers du producteur produits.

## RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. 2000. Le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec : rapport régional Bas-Saint-Laurent.